

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Vos enfants ont fréquenté nos accueils de loisirs en 2018 :

Le jour de l'inscription :

- Présenter le calendrier d'inscription été 2018*
- Informer l'association de tout changement administratif (téléphone, adresse,...)
- Régler les inscriptions

Vos enfants n'ont pas fréquenté nos accueils de loisirs en 2018 :

Le jour de l'inscription présenter:

- Une fiche administrative (sauf familles inscrites en 2017)*
- Une fiche sanitaire (joindre une copie des vaccins et un certificat médical en cas d'allergie)*
- Le calendrier d'inscription été 2018*
- Votre n° d'allocataire CAF ou attestation MSA 2018
- Régler l'adhésion 2018 + les inscriptions

En plus pour les mini-camps :

- L'autorisation de droit à l'image*
- Le test d'aisance aquatique réglementaire* pour l'activité canoë-du camp des Cm1 et plus (*voir article « Test d'aisance aquatique » sur notre site internet)
- Copie de l'ordonnance en cas de traitement médicale

Le paiement des inscriptions peut s'effectuer par : chèques, chèques vacances, CESU, Bons CAF, Espèces

*Les documents sont téléchargeables sur notre site Internet : www.famillesrurales-hedetinteniac.eu ou à retirer dans nos accueils de loisirs lors des permanences.